

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN

\*\*\*\*\*  
**COMMUNE DE OUISTREHAM**

\*\*\*\*\*  
**EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2020**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le lundi 14 septembre à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 8 septembre, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Amélie NAUDOT, Patrick CHRETIEN, Pascale SEGAUD CASTEX, Sophie BÖRNER, François NOURRY, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Catherine LECHEVALLIER (P à M. BESOMBES), Thierry TOLOS (P à M. Pas. CHRETIEN), Raphaël CHAUVOIS (P à M. Pat. CHRETIEN), Yves MESLÉ ;

Secrétaire de séance : Mme NAUDOT.

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS ET STRUCTURES DE DROIT PRIVE – ANIM'JEUNES (modification de la délibération du 2 juin 2020)**

DEL20200914_03	Présents :	Pouvoirs :	Votants : 29	Pour :	Contre :	Abstentions :
----------------	------------	------------	--------------	--------	----------	---------------

**Rapporteur : Le Maire**

Pour rappel, le 2 juin dernier, le conseil municipal a désigné les représentants de la commune qui seront amenés à siéger et à voter en assemblée de l'association ANIM'JEUNES (cf. DEL20200602\_061) [...].

Ayant pris en considération la demande de Mme SEGAUX CASTEX de participer avec voix délibérative au CA de l'association [...], il est proposé au Conseil Municipal de modifier la délibération du 2 juin 2020, en acceptant la candidature de Mme SEGAUX CASTEX en remplacement de Mme DEUTSCH et en prenant acte que Mmes C. LECHEVALLIER, B. PINON et P. SEGAUX CASTEX représenteront la Commune au sein du Conseil d'Administration d'Anim'Jeunes, avec voix délibérative.

Il est proposé de voter à main levée, ce qui est accepté à l'unanimité.

La candidature de Mme P. SEGAUX CASTEX est acceptée à l'unanimité.

Attributions, compétences	Membres
<b>ANIM'JEUNES</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Accueil et animation des enfants, préadolescents et des adolescents, de 3 à 17 ans, y compris sur les temps périscolaires, les pauses méridiennes, l'aide aux leçons, les mercredis et durant les petites vacances.</li><li>➤ Accueil et animation du centre de loisirs sans hébergement de l'été.</li><li>➤ Projets et activités intergénérationnels</li><li>➤ animation du point information jeunesse.</li><li>➤ actions de proximité dans les quartiers pour instaurer le dialogue avec les jeunes.</li><li>➤ encadrement du conseil local des jeunes.</li></ul>	Le maire (de droit) + 3 élus  Sont élues à l'unanimité : C. LECHEVALLIER - B. PINON – P. SEGAUX CASTEX.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE  
Romain BAIL

Affichée le 18 SEP. 2020  
Certifiée exécutoire le

